

<http://www.apden.org/Vers-un-curriculum-en-information-352.html>



Vers un curriculum en information-documentation - Chapitre 9

- Menu central - Réflexion professionnelle - Enseigner l'information documentation - Vers un curriculum en information documentation -



Date de mise en ligne : jeudi 4 décembre 2014

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

[2e édition le 17/12/2015] Nous proposons maintenant d'établir les bases d'un enseignement commun pour le lycée, dans la continuité des apprentissages abordés au collège. Le propos va donc à l'essentiel, sans prendre en considération chaque filière dans le détail, pour développer un premier cadre directeur qui puisse ensuite conduire à l'élaboration de contenus spécifiques au curriculum pour chaque voie générale, technologique ou professionnelle. Si les objectifs et les notions envisagés restent communs, il s'agit là de recommandations et de propositions, avec une adaptation nécessaire au niveau attendu dans chaque voie de formation, en se focalisant sur certains objets d'apprentissage en information-documentation selon les voies de formation. A cette fin, il est intéressant de procéder à une lecture de ce qui existe dans l'enseignement agricole, en particulier depuis 2010 avec un objectif, au baccalauréat professionnel, qui vise à « répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information-documentation » [1].

Classe de seconde

La classe de seconde est une classe de détermination. Le cadre programmatique du curriculum en information-documentation a pour fonction :

- de conforter l'acquisition par chaque élève d'une culture de l'information nécessaire à la vie en société et à la compréhension du monde ;
- d'assurer et de consolider les bases de savoirs en information-documentation, nécessaires à la poursuites d'études au lycée ;
- de développer des notions complexes au sein de parcours de formation spécifiques.

Afin de diversifier l'activité de l'élève, la recherche documentaire, selon des productions documentaires variées et complexifiées par rapport au collège, permet de conduire à la maîtrise individuelle et citoyenne des environnements informationnels et numériques, avec le souci d'une organisation personnelle, raisonnée, de l'accès à l'information. L'élève sait définir son besoin d'information et utiliser les outils de recherche adéquats pour parvenir à une production documentaire pertinente, selon la consigne du professeur. L'analyse et l'évaluation de l'information sont des compétences essentielles à l'élève, individu et citoyen en devenir, mais également au professionnel à venir. On continue de mettre en oeuvre l'acquisition de connaissances sur les médias, compris au sens large, adaptées à l'évolution de l'élève, en vue de développer leurs savoirs en la matière ainsi que leur autonomie. Devenant peu à peu pleinement responsable de ses actes, l'élève est conduit à maîtriser les notions de droit de l'information, toujours à partir de ses pratiques, tout en engageant régulièrement des réflexions sur les questions morales et juridiques associées à la notion complexe d'information.

Comme en collège, une notion peut être l'objet d'une *découverte*, d'une initiation ou d'un approfondissement.

****1. Environnements informationnels et numériques**

En classe de seconde, les élèves sont amenés à réinvestir leurs compétences de travail dans un nouveau centre de

ressources, mais aussi à continuer de s'appropriier activement les environnements numériques d'accès à l'information. On prend le temps d'un approfondissement aux notions de base de données et d'architecture de l'information.

2nde : Environnements informationnels et numériques	
<p>La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser un environnement informationnel personnel (en termes de références, veille) ; - de comprendre le fonctionnement des bases de données en ligne ; - de repérer les références qui permettent d'identifier un document. 	
<p>Notions : Espace informationnel, <u>Centre de ressources</u>, <u>Bibliothèque/CDI</u>, <u>Signalétique</u>, <u>Base de données</u>, <u>Architecture de l'information</u>, Cloud computing, Sécurisation des données, Archivage des données</p>	
<p>Savoir : Se familiariser avec un autre centre de ressources (CDI).</p> <p>Savoir : Comprendre le fonctionnement d'une base de données, en tant qu'outil permettant l'enregistrement et l'accès à l'information.</p> <p>Savoir : Maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources et d'outils de référence (numériques, imprimés).</p>	<p>Dès le début de la classe de seconde, les élèves sont amenés à découvrir le CDI du lycée.</p> <p>Le travail autour des bases de données peut être l'occasion de collaborations avec les professeurs de mathématiques, au sujet des algorithmes.</p> <p>L'élève est amené à développer son propre environnement, afin de démarrer son nouveau cycle d'études avec des outils, et les compétences associées à leur maîtrise. La maîtrise d'un domaine de connaissances peut être un choix pertinent pour la mise en valeur de références et d'outils de veille par l'élève.</p>
<p>Notions : Document, <u>Support</u>, <u>Type de document</u>, <u>Périodicité</u>, <u>Structure du document</u>, <u>Publication</u></p>	
<p>Savoir : Choisir un type de document selon le besoin d'information.</p> <p>Savoir : Maîtriser la variété des supports et des structures du document.</p> <p>Savoir : Connaître de nouvelles publications périodiques de référence.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon le discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p>	<p>La classe de seconde est l'occasion de reprendre les éléments fondamentaux associés à la notion organisatrice du document, dans un nouvel environnement de travail, avec des ressources plus variées et avec des structures parfois plus complexes.</p>
<p>Notions : Source, <u>Auteur</u>, <u>Référence</u>, <u>Édition</u>, <u>Collection (édition)</u>, Type de source, Bibliographie, <i>Notice bibliographique</i></p>	
<p>Savoir : Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Savoir : Développer des compétences de rédaction d'une bibliographie.</p> <p>Savoir : Distinguer la source (intention et contexte discursif) des sources (référencement). Différencier source documentaire et journalistique.</p>	<p>L'identification des références devient une démarche essentielle à toute production documentaire. La collaboration et la cohérence doivent se retrouver de l'information-documentation vers les autres disciplines.</p> <p>Lors d'une recherche, le principe d'une petite enquête pour présenter chaque auteur peut s'avérer intéressante pour développer différentes notions.</p> <p>L'acquisition de ces savoirs peut participer d'un travail d'éducation au média journalistique.</p>

**2. Processus d'information et de documentation

En classe de seconde, le travail de collaboration entre disciplines est essentiel afin de consolider les apprentissages

en information-documentation du collège. Sur des temps concertés, le professeur documentaliste amène les élèves à continuer le développement de leurs compétences en termes de recherche documentaire et de production documentaire afin d'assurer, de par ses apports théoriques spécifiques, que ces acquisitions soient réinvesties dans les disciplines.

<p>Objetif : Processus d'information et de documentation</p>	
<p>Les connaissances et compétences relatives aux processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de consolider les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - de maîtriser l'accès à l'autonomie et à l'esprit critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires. <p>Notions : Indexation, <u>Mot clé</u>, <u>Classement</u>, <u>Référencement</u>, <u>Métadonnée</u>, <u>Catalogue</u>, <u>Classification</u>, <u>Bruit documentaire</u>, <u>Silence documentaire</u>, <u>Indexation documentaire</u>, <u>Langage documentaire</u>, <u>Indexation libre</u>, <u>Indexation automatisée</u></p>	
<p>Savoir : Définir les mots-clés utiles à une recherche. Modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Savoir utiliser le catalogue du CDI.</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement.</p>	<p>On insiste sur la réflexivité de la recherche, autour du besoin d'information et des mots clés, en enregistrant les démarches pratiques et en les interrogeant pour les comprendre et les améliorer dans un cadre pratique toujours très subjectif.</p> <p>Pour cela, les élèves sont initiés au modèle évaluation-sélection-traitement (E.S.T)</p> <p>La notion de mot-clé est abordée par la logique de l'indexation, en tant qu'opération intellectuelle.</p>
<p>Notions : <u>Recherche d'information</u>, <u>Outil de recherche</u>, <u>Moteur de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Navigation arborescente</u>, <u>Hypertexte</u>, <u>Besoin d'information</u>, <u>Veille informationnelle</u></p>	
<p>Savoir : Penser son environnement informationnel.</p> <p>Savoir : Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Savoir : Connaître plusieurs moteurs de recherche et leurs différences, leur fonctionnement (collecte des données, indexation automatique, présentation des résultats).</p> <p>Savoir : Connaître le principe de la veille informationnelle et de son fonctionnement. Connaître des outils de veille.</p>	<p>On développe, au cours des séquences spécifiques de recherche documentaire, les aspects techniques de la recherche (fonctionnement d'un moteur de recherche, variété des outils de recherche, opérateurs booléens), en permettant aux élèves de découvrir par eux-mêmes, dans des activités guidées par exemple, ses fonctionnements et variétés.</p> <p>On peut demander à l'élève de formaliser son processus de veille, à travers une recherche filée sur l'année, avec au moins un outil (agrégateur de flux RSS, réseaux sociaux...).</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Collecte de données</u>, <u>Prise de notes</u>, <u>Production documentaire</u>, <u>Publication</u>, <u>Citation</u>, <u>Plagiat</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u>, <u>Analyse documentaire</u>, <u>Résumé</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères avancés.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information. Devenir « auteur ». Savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire.</p>	<p>L'activité de choix à opérer parmi plusieurs documents, lors d'une recherche complexe, permet de travailler et d'évaluer ces savoirs.</p> <p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (lettres, histoire, géographie, SVT, etc.) ou un projet plus large.</p> <p>Des recherches complémentaires sur la source (contexte) permettent de développer une meilleure évaluation de l'information.</p> <p>Le travail de production documentaire est complété par un développement des notions de discours et d'édition, afin que la lecture et l'écriture associées permettent aux élèves de développer un esprit critique face à l'information et à sa communication (avec une responsabilisation de l'élève en tant qu'auteur).</p>

**3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En classe de seconde, on poursuit les apprentissages en termes de médias. En ce qui concerne les médias d'actualité, il s'agit, en collaboration avec les professeurs de lettres, d'ECJS, mais également dans le cadre des SES en enseignement d'exploration, par exemple, de permettre la découverte de médias, avec un panel élargi pour le lycée et un niveau de lecture plus complexe. En continuité des classes de quatrième et de troisième, avec des capacités accrues de rédaction chez les élèves, le passage par la production et l'écriture, au-delà de la lecture et de l'étude critique des médias, est une opportunité importante pour aborder ces notions avec des pédagogies actives, en particulier à travers la mise en place de discussions et de débats.

Objet : Recul critique sur les médias, les TIC et l'information	
<p>L'approche sur les médias, les TIC et l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de poursuivre le développement de la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes de diversification pour des niveaux de lecture adaptés ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu. 	
<p>Notions : Information, Média, Économie de l'information, Type d'information, Nature physique de l'information, Donnée informationnelle</p>	
<p>Savoir : Connaître plusieurs médias. Cerner la diversité des types et des natures de l'information.</p> <p>Savoir : Comprendre le lien entre information et média. Comprendre l'influence d'un dispositif (infrastructure technique, diffusion et conservation, modèle économique et social) dans l'acte de publication.</p> <p>Savoir : Connaître différents médias et leur modèle économique.</p>	<p>En termes pédagogiques, dans le cadre d'une collaboration, le travail sur les médias rejoint ici les programmes d'ECJS, mais également de lettres, de géographie, d'histoire, etc., en termes de ressources disponibles en vue d'un recul critique sur des sujets d'actualité.</p> <p>L'histoire des médias peut être abordée en collaboration avec l'Histoire, sur un temps long.</p>
<p>Notions : <u>Médias sociaux (en ligne)</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Savoir : Connaître les bases de l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée...).</p> <p>Savoir : Distinguer l'autorité de la notoriété et de la popularité.</p>	<p>Le travail de recherche documentaire peut être associé à ce champ, avec le choix d'un média social, pour chaque élève, à exposer aux autres (définition, enjeux des pratiques, modèle économique...). La recherche peut aussi porter sur une figure importante de l'Internet et de son histoire, en termes d'accès à et de diffusion de l'information.</p>
<p>Notions : <u>Exploitation de l'information</u>, <u>Identité numérique</u>, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Médiatisation</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u></p>	
<p>Savoir : Comprendre le rôle de la médiatisation d'une information dans la construction d'une culture de l'information. Faire le lien entre médiatisation et critères d'évaluation de l'information. Cerner les inégalités devant l'accès à l'information et l'utilisation des médias.</p> <p>Savoir : Faire le lien entre la notion de médiatisation et celle d'identité numérique.</p>	<p>Afin de développer le recul critique de l'élève, il s'agit là de pousser l'étude des liens entre l'information analysée (donnée, type, nature), et sa médiatisation ou sa publication, avec pour objectif d'améliorer la lecture critique et l'évaluation de l'information. Cela peut prendre la forme de l'étude de cas d'une nouvelle et de sa diffusion, d'un « buzz »...</p>

**4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

En classe de seconde, les élèves consolident leurs connaissances sur le droit de l'information, en lien avec leurs pratiques ou les pratiques adolescentes et adultes, notamment sur les deux points du droit de propriété intellectuelle et du droit à l'image. Il convient toujours de privilégier l'étude de cas, selon les projets de publication ou encore le débat.

2nde : Responsabilité légale et éthique relative à l'information	
L'acquisition de connaissances sur le droit et l'éthique de l'information a pour objectif : - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et juridiques.	
Notions : Information, <u>Droit de l'information</u> , <u>Éthique de l'information</u> , Désinformation	
Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à/de l'image. Savoir : Connaître et distinguer la responsabilité auctoriale de la responsabilité éditoriale. Savoir : Connaître ses droits et devoirs en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.	Le projet de production documentaire et de publication se prête à un travail de réflexion et de pratique au sujet du droit de l'information.
Notions : <u>Base de données</u> , Cloud computing, Sécurisation des données, Internet, Site web, Messagerie (web), ENT	
Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants. Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques, et juridiques posées par le développement du web et des espaces numériques de travail.	La connaissance avancée de ces environnements informationnels et numériques conduit à poser les questions juridiques en matière de manipulation des données informationnelles en ligne. On peut s'appuyer sur des débats récents sur le sujet, en particulier avec des ressources de la CNIL et d'organismes indépendants. L'ECJS se prête à la collaboration en la matière. On développe la question du rôle du citoyen et de son évolution avec le développement du numérique. On élargit le questionnement aux espaces numériques du web et de l'ENT (en s'appuyant sur l'ENT de l'EPLÉ).

Classes de première et de terminale

Le cycle terminal permet l'acquisition de savoirs en information-documentation qui doivent être adaptés à la filière choisie, et qui doit favoriser une continuité avec l'entrée dans le monde professionnel ou un cursus dans des études supérieures (universitaires, classes préparatoires...). Il s'inscrit dans la continuité des objectifs énoncés pour la classe de seconde, avec ici la présentation des bases générales des apprentissages, à spécifier selon chaque filière. Ainsi, nous présentons des savoirs à développer dans toutes les filières, selon des pratiques différenciées, mais également des savoirs, indiqués en italique, qui ne sont à développer que dans certaines filières, selon la spécialisation.

Le cadre programmatique du curriculum en information-documentation a pour fonction :

- ▶ de conforter l'acquisition par chaque élève de la culture de l'information nécessaire à la vie en société et à la compréhension du monde ;

- ▶ de développer l'autonomie et l'esprit critique de l'élève dans sa recherche et sa production documentaire ;
- ▶ de développer des notions complexes au sein de parcours de formation spécifiques.

**1. Environnements informationnels et numériques

En classes de première et de terminale, les élèves sont amenés à définir clairement les notions de source et de document, dans leur complexité, à partir des notions essentielles qui y sont rattachées. Dans les environnements informationnels et numériques, il s'agit de maîtriser ces notions afin de mieux comprendre l'origine de l'information et la caution que l'on peut donner à telle ou telle donnée informationnelle.

Première et Terminale : Environnements informationnels et numériques	
<p>La connaissance des environnements informationnels et numériques a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser un environnement informationnel personnel et professionnel (en termes de références, de veille) ; - de comprendre l'origine, le fonctionnement et l'évolution des ressources ; - de maîtriser l'écriture des références qui permettent d'identifier un document. 	
<p>Notions : Espace informationnel, Centre de ressources, Base de données, Architecture de l'information, Cloud computing, Sécurisation des données, Archivage des données, Intranet, Réseau documentaire, Hébergement (en ligne)</p>	
<p>Savoir : Connaître différents types de centres de ressources.</p> <p>Savoir : Maîtriser et gérer le fonctionnement d'une base de données.</p> <p>Savoir : Maîtriser son environnement informationnel et son évolution, avec la connaissance de ressources et d'outils de référence (numériques, imprimées), en particulier à des fins professionnelles.</p>	<p>Les élèves sont amenés à « utiliser » plusieurs centres de ressources en vue de recherches et de productions documentaires.</p> <p>Le travail autour des bases de données peut toujours être l'occasion de collaborations avec les professeurs de mathématiques, au sujet des algorithmes. Le développement de ces notions dépend particulièrement de la filière, avec parfois la nécessité d'une manipulation de bases de données.</p> <p>L'élève est amené à développer son propre environnement, avec différents outils présentés.</p>
<p>Notions : Document, Support, Type de document, Structure du document, Publication, Périodicité, Document hôte, Document primaire, Document secondaire, Document tertiaire</p>	
<p>Savoir : Maîtriser la variété des supports, des types et des structures du document.</p> <p>Savoir : Connaître de nouvelles publications périodiques de référence, en relation avec la filière choisie.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon un discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p> <p>Savoir : Distinguer documents primaire, secondaire et tertiaire. Connaître l'utilité de chaque type.</p>	<p>Le cycle terminal est l'occasion de consolider les éléments fondamentaux associés à la notion organisatrice du document.</p> <p>En filière générale et technologique, on peut envisager des apprentissages plus complexes au sujet du document, en particulier dans les voies littéraires.</p>
<p>Notions : Source, Auteur, Référence, Édition, Collection (édition), Type de source, Bibliographie, Notice bibliographique, Source primaire, Source secondaire</p>	

<p>Savoir : Identifier et reporter les références d'un document (auteur, titre, édition, collection, date de publication, nombre de pages, URL...).</p> <p>Savoir : Maîtriser les compétences de rédaction d'une bibliographie.</p> <p>Savoir : Développer des connaissances avancées sur la source (intentionnalité et contexte du discours).</p> <p>Savoir : Interpréter la bibliographie proposée par un auteur.</p>	<p>L'identification des références devient une démarche essentielle à toute production documentaire. La collaboration et la cohérence doit se retrouver, de l'information-documentation vers les autres disciplines, autour d'une typologie des références, d'une bibliographie commentée, d'une sitographie...</p> <p>Lors d'une recherche, le principe d'une petite enquête pour présenter chaque auteur, avec une biographie, peut s'avérer intéressante pour développer différentes notions.</p> <p>En filière générale et technologique, on peut envisager des apprentissages avancés au sujet de la source, en particulier dans les voies littéraires. Cela passe par exemple par l'étude du point de vue d'un auteur et du contexte d'écriture à travers les sources citées.</p>
---	---

**2. Processus d'information et de documentation

En classes de première et de terminale, les dispositifs de travail en autonomie de l'élève sont précieux pour consolider les compétences en termes de recherche documentaire et de production documentaire, sur des bases cohérentes, en interdisciplinarité ou pluridisciplinarité. Il convient d'accompagner les élèves dans les capacités suivantes : l'identification du besoin d'information, l'exploitation complémentaire des ressources, l'examen de la pertinence de ces ressources, l'appropriation des informations, la structuration d'une production documentaire, la mention des références.

Objet Première et Terminale : Processus d'information et de documentation	
<p>Les connaissances et compétences relatives aux processus d'information et de documentation ont pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de maîtriser les notions associées à la recherche d'information et à la production documentaire ; - d'être autonome et critique dans ces activités scolaires et extra-scolaires, personnelles et professionnelles. 	
<p>Notions : <u>Indexation</u>, <u>Mot clé</u>, <u>Classement</u>, <u>Bruit documentaire</u>, <u>Silence documentaire</u>, <u>Catalogue</u>, <u>Classification</u>, <u>Indexation documentaire</u>, <u>Langage documentaire</u>, <u>Descripteur</u>, <u>Thésaurus</u>, <u>Référencement</u>, <u>Métadonnée</u>, <u>Indexation automatisée</u>, <u>Indexation libre (folksonomie)</u></p>	
<p>Savoir : Définir les mots-clés utiles à une recherche. Modifier sa recherche selon les résultats et le besoin d'information (initial et nouveau).</p> <p>Savoir : Savoir utiliser le catalogue du CDI ou d'un autre centre de ressources.</p> <p>Savoir : Comprendre les principes intellectuels de la classification et du référencement. Développer des compétences personnelles et professionnelles de référencement et de réflexion sur l'indexation et son évolution.</p>	<p>Pour tous, les notions de mot-clé et de catalogue sont développées, en première et en terminale. Selon la voie de formation, les notions associées de classement et de classification sont abordées. De même, la notion de référencement et les concepts associés sont mis en avant dans certaines filières, en particulier pour ce qui concerne la communication, avec une complexification entre première et terminale.</p> <p>La compréhension du modèle E.S.T peut être approfondie.</p>
<p>Notions : <u>Recherche d'information</u>, <u>Outil de recherche</u>, <u>Moteur de recherche</u>, <u>Métamoteur</u>, <u>Annuaire et Annuaire (web)</u>, <u>Portail (en ligne)</u>, <u>Interface de recherche</u>, <u>Requête</u>, <u>Opérateur de recherche</u>, <u>Navigation arborescente</u>, <u>Hypertexte</u>, <u>Sérendipité</u>, <u>Besoin d'information</u>, <u>Veille informationnelle</u></p>	

<p>Savoir : Penser son environnement informationnel.</p> <p>Savoir : Choisir un outil de recherche selon la définition du besoin d'information.</p> <p>Savoir : Connaître plusieurs moteurs de recherche et leurs différences.</p> <p>Savoir : Connaître le principe et le fonctionnement de la veille informationnelle. Connaître des outils de veille adaptés à l'utilisation personnelle et professionnelle.</p>	<p>Dans cette notion organisatrice, aucune notion déjà initiée ou approfondie n'est laissée de côté dans le tronc commun. Il s'agit par contre d'adapter les exigences à la voie de formation et/ou à l'utilité de la maîtrise de ces notions dans une perspective de professionnalisation.</p> <p>Certaines filières supposent d'aborder le fonctionnement et l'utilisation d'une plus grande variété d'outils de recherche, dans le détail (annuaire, portail, flux RSS, médias sociaux...).</p> <p>On peut demander à l'élève de formaliser son processus de veille, à travers le carnet de bord de TPE, avec au moins un outil (agrégateur de flux RSS, réseaux sociaux...).</p>
<p>Notions : Exploitation de l'information, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Pertinence</u>, <u>Collecte de données</u>, <u>Production documentaire</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u>, Analyse documentaire, <u>Prise de notes</u>, <u>Résumé</u>, <u>Citation</u>, <u>Plagiat</u></p>	
<p>Savoir : Évaluer la pertinence d'un document lors d'une recherche.</p> <p>Savoir : Évaluer la fiabilité d'une information lors d'une recherche, à partir de critères avancés.</p> <p>Savoir : Collecter les informations à partir d'un document selon un besoin d'information.</p> <p>Savoir : Réaliser une production documentaire (exposé, dossier...) à partir d'une recherche d'information. Devenir « auteur ». Savoir citer d'autres travaux à l'intérieur d'une production documentaire.</p> <p>Savoir : Reconnaître l'intention de publication selon le discours (signe -dont hypertexte-, sens, design).</p>	<p>L'activité de choix à opérer parmi plusieurs documents, lors d'une recherche complexe, permet de travailler et d'évaluer ces savoirs.</p> <p>Comme pour la recherche d'information, son exploitation, vers une production de l'élève, relève si possible de projets de recherche avec une autre discipline (lettres, histoire, géographie, SVT, etc.) ou un projet plus large.</p> <p>La recherche systématique sur l'auteur (identité, production, crédit) permet de consolider la notion d'évaluation de l'information.</p> <p>Le travail de production documentaire voit ses exigences augmenter : communication, taille, efficacité du propos, clarté...</p>

**3. Recul critique sur les médias, les TIC et l'information

En classes de première et de terminale, l'accent est mis sur l'analyse de l'information dans les médias, en particulier en information-documentation, en prenant en considération, d'une part, les aspects techniques qui sous-tendent le fonctionnement des médias et le traitement de l'information, d'autre part, le développement éditorial des médias, au regard des orientations politiques et des modèles économiques. Le développement et l'évolution des médias sociaux (en ligne) supposent un traitement spécifique, mais en considération des mêmes enjeux techniques, politiques et économiques.

<p>Première et Terminale : Recul critique sur les médias, les TIC et l'information</p>
<p>L'approche des médias, des TIC et de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de poursuivre le développement de la culture de l'information des élèves (médias, médias d'actualité, accès à l'information), en particulier en termes d'évaluation de l'information ; - de cerner le rôle des médias sociaux en ligne vis-à-vis de l'information et de la construction de l'identité numérique de chaque individu.
<p>Notions : Information, <u>Média</u>, <u>Type d'information</u>, <u>Nature physique de l'information</u>, <u>Donnée informationnelle</u>, <u>Code</u>, <u>Message</u>, <u>Économie de l'information</u></p>

<p>Savoir : Connaître le fonctionnement, la ligne éditoriale et le modèle économique de plusieurs médias (dont des médias d'actualité et des médias sociaux en ligne).</p> <p>Savoir : Cerner les enjeux liés au développement de la société de l'information et de la communication, par l'acquisition d'une culture de l'information réfléchie.</p> <p>Savoir : Comprendre l'influence d'un dispositif (infrastructure technique, diffusion et conservation, modèle économique et social) dans l'acte de publication.</p>	<p>Les deux classes de première et de terminale permettent à tous de conforter une culture associée à des médias, parfois spécifiques à la filière de formation.</p> <p>Les voies générales et technologiques, en particulier dans les filières littéraires, économiques et STMG, ainsi que les formations associées à la communication, comprendront des apprentissages particuliers pour développer davantage le concept de culture de l'information, mais aussi les notions précises de donnée, de code, de message.</p>
<p>Notions : <u>Médias sociaux (en ligne)</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les principaux médias sociaux en ligne et leur modèle économique. Cerner l'évolution récente des médias sociaux.</p> <p>Savoir : Connaître l'économie de l'information associée à l'Internet, et en particulier aux médias sociaux en ligne (publicité, publicité ciblée), et son évolution.</p> <p>Savoir : Distinguer l'autorité de la notoriété et de la popularité.</p>	<p>Ces notions sont maintenues pour l'ensemble des voies de formation, mais avec une étude approfondie pour les filières économiques et STMG, en termes de modèle économique et d'évolution de ces environnements numériques.</p> <p>L'élève peut être amené à interroger sa propre expérience du Web et des médias sociaux (en ligne) : cartographie des sites fréquentées, selon les usages. On peut interroger l'évolution de ces usages personnels et scolaires tout au long de son parcours (depuis ses 10 ans, par exemple).</p>
<p>Notions : <u>Exploitation de l'information</u>, <u>Évaluation de l'information</u>, <u>Médiatisation</u>, <u>Discours (rhétorique, intention)</u>, <u>Éditorialisation</u>, <u>Identité numérique</u></p>	
<p>Savoir : Développer des compétences de lecture et d'évaluation de l'information, afin de prendre en considération l'évolution des médias et des modes de communication, pour une lecture et une écriture critique.</p> <p>Savoir : Maîtriser la notion d'identité numérique, la question de la présence numérique. Considérer les enjeux associés à cette notion.</p> <p>Savoir : Connaître la notion de contexte associée à l'acte de publication (relation diffusion-réception, image de soi, identité numérique).</p>	<p>La connaissance plus précise du fonctionnement des médias, à partir d'une lecture régulière par l'élève sur des supports et types variés, adaptés aux filières, vient conforter le développement d'une réflexion critique pour le citoyen en devenir.</p> <p>Cela peut prendre la forme de l'étude de cas d'une nouvelle et de sa diffusion, d'un « buzz », avec une réflexion critique sur le rôle de chaque média dans la diffusion.</p> <p>Après des apprentissages continuels sur la notion d'identité numérique, on s'appuie là sur un questionnement philosophique, politique, économique et citoyen, autour de cette notion, en collaboration avec les disciplines.</p>

**4. Responsabilité légale et éthique relative à l'information

En classes de première et de terminale, les élèves consolident leurs connaissances sur le droit de l'information, en lien avec leurs pratiques ou les pratiques adolescentes et adultes, et plus particulièrement, selon les voies de formation et selon des situations professionnelles et citoyennes. Il convient toujours de privilégier l'étude de cas, selon les projets de publication, ou encore le débat.

<p>Objet Première et Terminale : Responsabilité légale et éthique relative à l'information</p>
<p>L'acquisition de savoirs sur le droit et l'éthique de l'information a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître le cadre juridique associé au droit de l'information, adapté à la voie professionnelle choisie ; - de comprendre les enjeux liés à la morale et au droit, en termes éthiques et juridiques.
<p>Notions : <u>Information</u>, <u>Droit de l'information</u>, <u>Économie de l'information</u>, <u>Éthique de l'information</u>, <u>Désinformation</u></p>

<p>Savoir : Connaître les règles de droit concernant le droit de propriété intellectuelle et de droit à l'image et de l'image.</p> <p>Savoir : Connaître ses droits et devoirs en tant qu'utilisateur des médias sociaux en ligne et des outils de publication numériques, en relation avec la législation en vigueur.</p> <p>Savoir : Connaître et distinguer la responsabilité auctoriale de la responsabilité éditoriale.</p>	<p>Le projet de production documentaire et de publication se prête à un travail actif de réflexion et de pratique au sujet du droit de l'information. Des liens étroits sont établis entre les questions de droit et les questions économiques envisagées dans l'axe 3.</p>
<p>Notions : Espace informationnel, <u>Base de données</u>, <u>Cloud computing</u>, <u>Sécurisation des données</u>, <u>Internet</u>, <u>Site web</u>, <u>Messagerie (web)</u>, <u>ENT (environnement numérique de travail)</u></p>	
<p>Savoir : Connaître les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement des bases de données et par l'ensemble des solutions de stockage de données informationnelles sur des serveurs distants.</p> <p>Savoir : Connaître, de manière avancée, les questions politiques, scientifiques et juridiques posées par le développement du web et des espaces numériques de travail.</p> <p>Savoir : Connaître les responsabilités légales et éthiques qui ressortent de la publication.</p>	<p>L'approche associée à l'espace informationnel, en termes de droit et d'éthique, dépend pour beaucoup de la filière, selon la spécialisation de l'élève.</p>

Conclusion

Les réflexions et pratiques portées depuis plusieurs décennies, et plus précisément depuis 2003, date de l'émergence de l'idée d'un curriculum en information-documentation, permettent d'avancer la structuration de « programmes » qui ne sont pas un carcan pédagogique, mais bien une trame logique de progression notionnelle. Cette trame, élaborée en considération des autres disciplines, laisse une grande liberté de collaboration, selon les programmes des autres disciplines qui doivent également en partie évoluer, en regard de la construction du curriculum en information-documentation.

Cette trame propose un corpus de notions à initier et à approfondir selon les niveaux, d'après les travaux engagés par les scientifiques et les expérimentations menées par les professionnels, et selon les pratiques et les leçons des sciences associées au développement de l'enfant. Elle vise à apporter une cohérence nationale à l'ensemble des élèves, comme aux professeurs documentalistes, tout en permettant une grande liberté sur la priorité des objets d'apprentissages abordés et selon les pédagogies mises en oeuvre.

A cet effet, un élan est donné pour recourir aux pédagogies différenciées, qui permettent l'acquisition des savoirs par les élèves, ainsi qu'aux pédagogies actives, qui donnent à l'élève la possibilité de construire lui-même ses compétences et connaissances « disciplinaires », lors des séquences pédagogiques mises en place par le professeur documentaliste et les professeurs d'autres disciplines, quand il y a collaboration.

[1] Textes réglementaires pour l'enseignement de l'information-documentation [dans l'enseignement agricole]. Disponible en ligne sur le site de l'ENFA :

